



CENTRE
INTERNATIONAL de
DROIT
COMPARÉ de l'
ENVIRONNEMENT



STRUCTURE FÉDÉRATIVE DÉVELOPPEMENT DURABLE
UNIVERSITÉ PARIS 13 - UFR DSPS [HTTPS://SFDD.UNIV-PARIS13.FR/SITE/INDEX.PHP](https://sfdd.univ-paris13.fr/site/index.php)

COP 22 Marrakech

« Pour une déclaration universelle des droits de l'humanité »

Lieu : Zone Bleue, pavillon de l'OIF

Date : le 9 novembre 2016 de 11h00 à 13h00

Présentation et animation : Ali Mékouar, vice-président du CIDCE

Introduction : Ahmed Alami, ancien ministre de la santé du Maroc (à confirmer)

- « Reconnaître des droits à la collectivité humaine: à propos du projet de déclaration universelle des droits de l'humanité »

par **Catherine Le Bris**, chercheuse CNRS à l'institut des sciences juridiques et philosophiques de la Sorbonne

- « Le contenu du projet de Déclaration universelle des droits de l'Humanité »

par **Hubert Delzangles**, (France), Centre de recherches en droit européen et international (CRDEI Bordeaux), membre du Centre international de droit comparé de l'environnement (CIDCE).

- « Comment rendre effective la déclaration universelle des droits de l'humanité »

par **Michel Prieur**, Professeur émérite et président du CIDCE

- « Les particularités des pays en développement et plus spécifiquement des pays les moins avancés dans l'application d'une Déclaration universelle des droits de l'Humanité »

par **Pierre-François Mercure**, Professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke (Canada)

Pour plus d'informations :



Faculté de Droit et des Sciences économiques

32, rue Turgot - F. 87000 LIMOGES

Tel. +33 (0)5 55 34 97 25

Fax. +33 (0)5 55 34 97 23

<http://www.cidce.org>

E-mail : michel.prieur@unilim.fr et admin@cidce.org